



ENVIRONNEMENT

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL NON CONFORME : LE SPANC DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ERDRE & GESVRES PROPOSE UNE PERMANENCE EN MAIRIE D'HÉRIC !

Mis en ligne le 28 février 2023

[Lire cet article en entier : "Assainissement individuel non conforme : le SPANC de la Communauté de Communes Erdre & Gesvres propose une permanence en mairie d'Héric !"](#)



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10



CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00